DÉPARTEMENT DU GARD **MAIRIE DE VILLENEUVE LEZ AVIGNON**
Arrondissement de Nîmes
Service Financier / NB

Décision N° 131/2024

OBJET : Biens mobiliers – CITROEN C4 PICASSO CX178JB – Cession à MG MONTPELLIER

Madame le Maire de Villeneuve lez Avignon,

Vu les dispositions des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération du 27 mai 2020, publiée et déposée le 29 mai 2020, prise en vertu des dispositions susvisées,

Vu que la commune a acquis le véhicule en 2013,

Considérant que la société MG MONTPELLIER, sis Plan de Naga CAT 34970 LATTES nous a proposé de reprendre ce véhicule au prix de 2 450 euros TTC

DECIDE

De céder ce véhicule à MG MONTPELLIER, Plan de Naga CAT 34970 LATTES, pour un montant de 2450 euros TTC.

Fait à VILLENEUVE LEZ AVIGNON
Le 31/12/2024

Madame Le Maire

Pascale BORIES

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon - Gard

Accusé de réception en préfecture
030-213003510-20241231-131-2024-AU
Date de télétransmission : 20/02/2025
Date de réception préfecture : 20/02/2025